

Le Monastère Saint Remacle

À Wavreumont.

Le **monastère Saint-Remacle** est un monastère bénédictin fondé en 1950. Situé à Wavreumont, en Ardenne belge, dominant l'une de ses collines les plus hautes, au milieu des bois qui dominent la Warche, à mi-chemin entre les villes de Stavelot et de Malmedy, il a relevé le nom et la tradition de vie monastique des deux abbayes (Stavelot et Malmedy) fondées par saint Remacle au VII^e siècle, vie interrompue par la Révolution française à la fin du XVIII^e siècle. Le monastère compte une vingtaine de moines.

Habiter pendant notre séjour dans les abbayes de Luxeuil et de Wavreumont, c'est accepter de vivre un peu la vie monastique. L'essentiel peut se trouver dans la simplicité. La prière en est le chemin incontournable.



Qui étaient Saint Eloi et Saint Remacle ?

Saint Eloi, ministre du roi Dagobert cherchait un moine pour implanter la vie monastique dans le Limousin. Il se tourna vers l'abbaye de Luxeuil et fit venir saint Remacle. Dagobert ouvrit sa bourse et donna des terres. Ainsi, c'est avec St Eloi que naquit l'abbaye de Solignac et Remacle en a été le premier abbé. Toujours à la demande de saint Eloi, devenu évêque de Noyon-Tournai, il s'en vint en Ardennes, alors peuplée de chrétiens fort imparfaits. Ils avaient même tué successivement deux de leurs évêques. Aidé du roi Sigebert et de saint Eloi, Remacle fonde une abbaye à Corbion près de Bouillon, en Belgique, et deux autres à Stavelot et Malmédy. Leur prospérité dura dix siècles, et les habitants finirent par être de bons chrétiens.



Venant de l'abbaye de Solignac (Limousin), quelques moines, sous la conduite de leur abbé Remacle, choisissent de s'installer à Cugnion sur la Semois. Nous sommes au 7^{ème} siècle. L'endroit ne convenant pas pour la fondation d'un monastère, le petit groupe s'implante finalement, vers 647-650, autour de Stavelot et Malmedy. De cette première implantation, découleront deux abbayes sœurs, sous la direction d'un unique abbé, l'une à Stavelot, l'autre à Malmedy, et une principauté abbatiale, faisant partie du Saint-Empire germanique, l'abbé exerçant à la fois le pouvoir religieux et le pouvoir politique sur son territoire.

Direction des Pèlerinages

15 rue Eugène Varlin BP 3606

87036 Limoges Cedex 1

Tel : 05.55.30.39.88 - 06 29 89 24 80

limogespelerinages@orange.fr

Stavelot

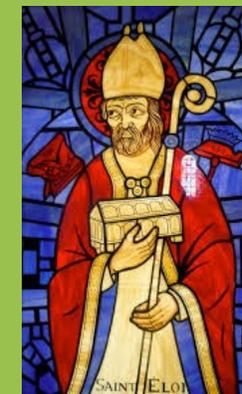
A la rencontre de

Saint Eloi et

Saint Remacle

Pèlerinage accompagné

par le Père Jean-Marie MALLET-GUY



7 au 11 sept. 17

PROGRAMME

Programme sous réserve de modifications dues aux disponibilités

Jeudi 7 septembre

8h Départ Maison diocésaine 15 rue Eugène Varlin Limoges

12h30 Déjeuner à Paray-le-Monial

14h : reprise du voyage

19h30 : Arrivée à l'abbaye de St Colomban de Luxeuil.

Petite soirée musicale courte.



Vendredi 8 septembre

Visite de l'abbaye de Luxeuil et des fouilles.

Fin de matinée : Départ pour Stavelot

18h30 : arrivée à l'abbaye de Wavreumont



Merci d'apporter, gants et serviettes de toilette. L'abbaye ne les fournit pas.

Samedi 9 septembre

8h30 : messe avec la communauté bénédictine, suivie d'une rencontre avec un frère pour une présentation et un témoignage sur la vie monastique.

Visite de l'abbaye de Wavreumont.

12h : déjeuner à l'abbaye de Wavreumont.

L'après midi visite de l'église et l'abbaye de Malmedy

Vers 17h chants à l'église de Stavelot.

Dîner l'abbaye de Wavreumont.

En soirée conférence de J.M. Mallet-Guy sur les ostensions. Présentation des fêtes septennales de Stavelot.

Dimanche 10 septembre

Visite du trésor de Stavelot

Messe avec la paroisse de Stavelot.

Déjeuner à Stavelot

l'après midi visite de l'abbaye de Stavelot et de la ville

Dîner l'abbaye de Wavreumont.

Lundi 11 septembre

7h : Départ pour Limoges

Halte à Vézelay

22h : arrivée à Limoges

DESTINATION STAVELOT

Mme Mlle M. Soeur Frère Père

NOMPrénom.....

Adresse complète

Paroisse.....

Courriel:@.....

Code Postal Localité

Tél..... Date de naissance.....

PRIX PAR PERSONNE 410 euros en chambre double. *Ce prix comprend : transport, visites guidées, restauration et hébergement, assurance responsabilité civile.*

LOGEMENT : Chambre à 2 : Souhaite partager ma chambre avec

Chambre individuelle (nombre limité) : supplément **50€**

Personne à prévenir en cas d'urgence au cours du pèlerinage : Nom, prénom, téléphone :

*Je confirme mon inscription pour le pèlerinage indiqué ci-dessus et adresse un chèque de **60 Euros** (non remboursables) en acompte à valoir sur le prix total de mon pèlerinage à l'ordre de « **Service des Pèlerinages** ». *Le solde sera réglé avant le 12 Août 2017**

Faire précéder la signature de la mention : « lu et approuvé »

Date :Signature :